

Horaires des pratiques collectives

Fin de cycle I, cycle II, cycle III

23/24

Chœurs, ensembles instrumentaux, orchestres, musique de chambre

La répartition des élèves par ensemble ou orchestre ainsi que la date de reprise des répétitions seront précisées à la rentrée 2023.

La pratique collective fait partie du cursus de tous les élèves instrumentistes et chanteurs. Elle est donc obligatoire (sauf dispense*). Pour les élèves à horaires aménagés : elle est incluse dans l'emploi du temps scolaire en primaire, mais à partir du collège, l'élève doit venir en dehors du temps scolaire à la pratique collective qui lui correspond.

Merci de prendre connaissance de votre horaire de pratique collective en fonction de votre instrument et niveau.

Ensembles instrumentaux & Orchestres								
	Cycle I 3 ^{ème} année	CI4	CI1	CI2	CI3	CI4	CI3	Parcours Préparatoire Etudes Supérieures
Bois (flûte, hautbois, clarinette, basson)	Mercredi 16h30 – 17h30	30 minutes le Mercredi entre 17h00 et 18h00	Mercredi 15h – 16h30		Lundi 18h30 – 20h		Mardi 18h15 – 20h Ou Mercredi 18h – 20h	
Cordes (violon, alto, violoncelle, contrebasse)	Mercredi 17h00 – 18h00		Mardi 18h15 – 19h30		Lundi 18h30 – 20h		Mercredi 18h00 – 20h	
Cuivres (cor, trompette, trombone, tuba)	Mercredi 16h30 – 17h30		Mercredi 15h – 16h30		Lundi 18h30 – 20h		Mardi 18h15 – 20h Ou Mercredi 18h – 20h	
Harpe	Mercredi 17h00 – 18h00		Lundi 18h00 – 18h45	Lundi 18h45 – 20h15			Mercredi 18h00 – 20h00	
Guitare			Lundi 18h00 – 18h45	Mardi 18h15 – 19h30			Lundi 18h30 – 19h30	
Piano			45 minutes le Mardi entre 18h00 et 19h30		45 minutes le Vendredi entre 18h30 et 20h00		Musique de Chambre : Planning à la rentrée	
Musique ancienne (flûte à bec, clavecin, orgue, viole)	Mercredi 17h00 - 18h00 Ou Samedi 1h00 entre 10h00 - 12h00		Lundi 18h00 – 18h45	Cf. Professeurs à la rentrée			Cf. Professeurs à la rentrée	
Percussion		Mardi 18h15 – 19h30 ou Ensemble de Percussions (horaires à préciser à la rentrée)		Vendredi 18h30 – 20h00		Mercredi 18h00 – 20h00 et Jeudi 18h00 – 20h00		
Musique Traditionnelle	Cf. Professeurs à la rentrée		Cf. Professeurs à la rentrée				Cf. Professeurs à la rentrée	
Ocean (orchestre symphonique)							Mercredi 20h15 - 22h00	
Aperto ! (ensemble de flûtes)							Mardi 19h30 – 21h00	

Pratiques vocales								
	Cycle I 3 ^{ème} année	CI4	CI1	CI2	CI3	CI4	CI3	Parcours Préparatoire Etudes Supérieures
Choeur Enfant - 9-10 ans	Mercredi 17h00 – 18h00							
Choeur Ado 1- 11-12 ans			Mercredi 18h00 – 19h00					
Choeur Ado 2 - 13-15 ans					Mercredi 16h00 – 17h00			
Chœur de Chambre			Par session Cf. Rentrée					

Pratiques vocales amateur (pas de cycle de référence)	
Chœur Mixte	Jeudi 19h15 – 21h15

* DISPENSE DE PRATIQUE COLLECTIVE : dérogation possible uniquement pour les élèves pratiquant : atelier jazz – atelier musiques actuelles – pratique vocale (se référer au tableau ci-dessus).